

## SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Revières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

**Présents** : Daniel GUERIN, Arnaud DOLLEY, Anne-Laure HUARD, Yves LERBOUR, Kévin CHAMPAGNEUR, Pascale GANGNET, Danine LASTELLE, Karine MESSIER, David MERCIER  
Alain LEBAS.

**Absents excusés** : Xavier ORDAS, Elisabeth LE BRETON.

**Absentes** : Armelle COLTEE, Virginie HAMELIN.

**Pouvoirs** : Elisabeth LE BRETON donne son pouvoir à Daniel GUÉRIN  
Xavier ORDAS donne son pouvoir à Kévin CHAMPAGNEUR

Madame Pascale GANGNET a été élue secrétaire.

### APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### Création d'un emploi pour un A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique)

Demande motivée, notamment pour répondre aux points suivants :

- Sécurité aux abords de l'école
- Places de stationnement
- Déjections animales
- Déchets sauvages
- Circulation (Interdiction aux véhicules de plus de 3T5 – en lien avec l'arrêté de la commune)

Contrat de base : 17h00 pouvant évoluer selon les besoins, associé à une formation de 6 mois.

A noter que les statistiques liées à la circulation dans le village ont permis de relever : - 6000 à 7000 véhicules par jour

- 82 % d'excès de vitesse
- 95 km/h : vitesse maximum relevée dans la Grande Rue

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

### Décisions modificatives sur le budget principal

Des dépenses non prévues lors de la confection du budget sont en instance, il convient donc de procéder aux décisions modificatives suivantes :

- compte 739211 attributions de compensation : +1 185€
- compte 6475 médecine du travail : +28€
- compte 6218 personnel extérieur : +2 062€
- compte 2152 Installation de voirie : +11 162€
- compte 2313 Immo. Corporelles en cours : +31 6200€
- compte 21532 réseau d'assainissement : 3 162€
- compte 21531 réseau d'adduction d'eau : +3 934€
- compte 21316 équipement du cimetière : +5 705€
- compte 615228 entretien de bâtiments : -3 275€
- compte 2031 frais d'études : -1 500€
- compte 21318 Autres bâtiments publics : -15 163€
- compte 23151 Install. Matériel et outillage : -310 500€
- compte 21578 matériel et outillage de voirie : -4 400€

-compte 2184 Mobilier : -7 600€  
-compte 2135 Agencement : -1 000€  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité

### **Lettre ouverte**

Suite à la lettre de Mme Huyghe-Boulet, adressée par voie électronique à la Marie et par voie postale aux Conseillers Municipaux ainsi qu'à divers habitants de la commune, le Conseil Municipal a décidé d'apporter une réponse à ce courrier.

Une réunion préalable sera planifiée pour que les membres du Conseil Municipal puissent échanger avec Mme Huyghe-Boulet.

Décision Conseil : Validation suite à donner

### **Devenir de la machine à pains**

Le boulanger souhaite arrêter la prestation.

Le Conseil Municipal souhaite maintenir le service pour les habitants de la commune.

Propositions :

- de remplacer le distributeur actuel (souvent en panne et non entretenu) par un distributeur de pains (abandon de la prestation viennoiseries)
- de trouver un autre fournisseur ou de rédiger un avenant au contrat actuel

Décision Conseil : Validation suite à donner

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Agent de recensement : Virginie CLOCHARD, habitante de Reviers, ayant déjà participé au dernier recensement est nommée « Agent recenseur » pour la prochaine campagne qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023

- Prochain bulletin municipal : diffusion avant fin décembre 2022

- Evènement Beaujolais : 18.11.2022 – 18H00 à la salle des fêtes de Reviers

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h45